



Aubord, Vendredi 18 février 2022

Thierry Chambon, Directeur de l'école élémentaire d'Aubord

A

Monsieur L'Inspecteur de l'Education Nationale

Monsieur Le Maire de la Commune d'Aubord

Monsieur l'Adjoint des affaires scolaires de la commune d'Aubord

Mesdames et Messieurs les Représentants des Parents d'élèves de l'école élémentaire d'Aubord

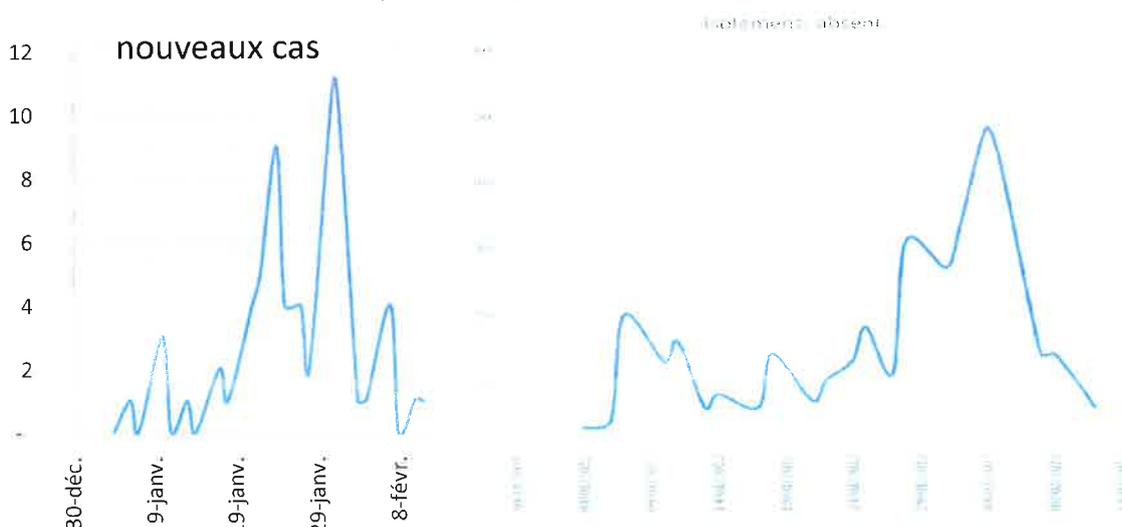
Monsieur Imbert, responsable de la restauration scolaire de la communauté des communes de la petite Camargue,

Mesdames et Monsieur les enseignants de l'école élémentaire d'Aubord.

Objet : Ordre du jour du conseil d'école de l'école élémentaire d'Aubord du mardi 15 février 2022 à 18h05 dans la salle polyvalente (salle de garderie)

Contexte sanitaire

- Quel est le seuil (nbre d'élèves absents car positifs) pour lequel on ferme une classe ou l'école ? RPE
- *En fonction de la situation et après analyse des chiffres et de l'évolution de la propagation du virus au niveau de l'établissement et tout particulièrement par rapport à une classe, l'administration peut considérer qu'une fermeture de classe est envisageable. Cependant, l'objectif était de maintenir les classes ouvertes. Cela n'a pas concerné l'école élémentaire d'Aubord.*
- *Rappel dans l'évolution du covid: passage d'un cas, trois cas, un cas, maintien dès janvier.*
- Pourquoi maintenir de très faibles effectifs sur les classes de niveaux doubles (élèves absents laissant 1 à 2 élèves en classe sur un niveau => apprentissage et difficulté de récupérer les devoirs) RPE
- *Impossibilité de mélanger les classes du au protocole de Niveau 3.*
- Evolution des cas covid durant la période de janvier et taux de présence dans l'école E



- Gestion de la crise (attitude des enseignants/ continuité pédagogique / suivi téléphonique / adaptation parentale) E
- Le directeur tient à remercier l'attitude exemplaire des enseignants assurant à la fois le distanciel et le présentiel, se testant de manière régulière. Il félicite l'adaptabilité des parents en fonction des situations et des classes fermées.

- *Le directeur a souhaité durant cette période de crise à assumer une assistance téléphonique 24h/24h et 7 jours sur 7 en prenant le téléphone portable de l'école. Cette manière a permis non seulement la réactivité mais aussi à faciliter la communication et de rassurer les parents et l'ensemble de leurs questions.*
- *Les parents ont su s'adapter dans l'urgence.*
- *Le passe sanitaire est-il obligatoire pour enseigner ? E*
- *Non, ni pour les enseignants, ni pour le personnel encadrant, ni pour les intervenants. Protocole page 28/29/30*
- *Changement du protocole sanitaire pour le retour en mars. E*
- *Passage du niveau 3 au niveau 2 (pas de masque extérieur, limitation brassage par niveau et non pas classe), en attente de la modification de la FAQ*

Situation actuelle F

- *Départ des médecins scolaires à la retraite. E*
- *Départ du docteur Guérin (5 août 2021) / Départ Azuyelta.*
- *Gestions des PAI et PAP. E*
- *Que les situations problématiques.*
- *Passage à 80% des psychologues scolaires. E*
- *Changement de statut, double fonction, réduction du temps effectif et pas de complément.*
- *Remplacement des enseignants. E*
- *Logiciel mis en place RFILE, réactivité et anticipation, gestion globale.*
- *Simplification administrative et création de logiciels adaptés. E*
- *Depuis plus de deux ans, l'Education nationale a mis en place une liste de logiciels pour simplifier la vie des directeurs et la simplification des tâches.*

Classe découverte et sorties

- *Besoin du passe vaccinal pour les parents accompagnateurs ? RPE*
Non le passe vaccinal n'est pas demandé (voir protocole p.28/29/30), réponse donnée sur la question du passe pour les enseignants.
- *Budget ok ? La vente de gâteaux devait participer au financement. Comment cela s'est passé les 2 premiers trimestres? Manque à gagner ? RPE*
Gâteau 270 euros pour la première partie. Si on bascule au niveau 2, on envisagera de reprendre la vente de retour des vacances.
- *Carnaval : aura-t-il lieu cette année conjointement avec l'école maternelle? Si oui, à quelle date? RPE*
A voir en fonction de l'évolution du protocole et de la date fixée par l'école maternelle.
- *Spectacle de fin d'année : organisation / date / lieu ? RPE*
- *Tout dépend de la situation sanitaire qui aura lieu. Volonté de renouer avec les anciennes traditions avant 2019.*
Date prévue le 24 juin au hangar.

Rentrée prochaine F

- *Où en est le rattachement au collège de Vauvert ? Le protocole a-t-il pris du retard ? RPE*
Mairie: Dossier toujours entre les mains des services compétents. Pas de réponse et pas de date de réponse (problème pour anticiper les dossiers 6ème pour la rentrée prochaine).
- *Tendance : maintien ? RPE*
Politique de l'école fondée sur le passage. Maintien et Anticipation réduite. Cas exceptionnel. 1 prévu cette année.
- *Fermeture de classe ? Effectifs pour la rentrée ? E*
- *Pas de fermeture prévue même si les chiffres sont bas. 159 élèves (22,7/7 au lieu de 26,5/6)*
- *28 CP / 31 Ce1 / 38 Ce2 / 31 Cm1 / 31 Cm2 = 159*

Cantine F

(Les réponses sont des copiées-collées de la part de Monsieur Imbert, responsable de la restauration scolaire). La possibilité que les parents délégués puissent avoir l'occasion d'évaluer et de manger avec les enfants. PE Effectivement, nous avons envisagé de pouvoir inviter les délégués de parents d'élèves à consommer un repas durant la pause méridienne et il me semble même que je l'avais évoqué lors d'un conseil précédent. Toutefois, le

protocole sanitaire nous demandant d'éviter au maximum les brassages, nous avons pris la décision de suspendre jusqu'à un retour « à la normale » ces invitations. Dès que la situation le permettra, nous le mettrons en place.

Faire une note d'appréciation des plats (fera évoluer la satisfaction année après année et trouver ce qui marche et ce qui marche moins bien. PE

Les objectifs 2022 du service de la Restauration Scolaire sont de pouvoir évaluer la satisfaction des enfants par un sondage avec une périodicité de 2 fois par an. Nous sommes encore sur l'étude du format. Nous reviendrons vers vous pour vous informer de la période d'évaluation.

Trouver l'origine du problème qu'un enfant ne s'alimente pas à la cantine correctement (rester à l'école de 9h à 17h avec un bout de pain + fromage + dessert), tout en continuant l'apprentissage. PE

Nous regrettons que certains enfants ne mangent pas l'intégralité de leurs repas. Nos menus proposent des plats qui correspondent aux demandes de l'équilibre alimentaire (nécessaire à la croissance des enfants) et le développement des goûts des enfants. Nos menus sont établis sur la base de Recommandations Nationales ou nous devons respecter les fréquences en fonction des types de produits.

Peser et comparer un jour /semestre ou par an les quantités jetées montre l'appréciation des plats proposés et combat le gaspillage alimentaire. PE

A la rentrée des vacances d'hiver, la campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire va commencer avec une pesée des denrées jetées sur une période de 15 jours.

- La possibilité d'avoir plus de choix pour les entrées, plats, garniture, fromages et desserts) pour que l'enfant choisisse ce qu'il apprécie le plus.

Cette possibilité n'est pas prévue dans les projets à venir. Cette mise en place ne serait pas sans un impact financier du fait d'une surproduction afin de laisser le choix à l'ensemble des enfants et contraire à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

- En tant que maman, ce qui m'inquiète, c'est d'entendre « maman, je n'ai rien mangé » et de voir mon enfant pas content le jour où il reste manger à la cantine. PE

Nous comprenons l'inquiétude de certains parents sur les retours de leurs enfants. Comme évoqué Ci-dessus, nous travaillons sur nos recettes et nous revoyons nos process de fabrications. Notre but est d'amener à ce que les enfants mangent et apprécient le repas et l'environnement dans lequel ils prennent leurs repas.

Divers

- Est-il envisageable de prévoir la venue d'un orthophoniste à l'école. (Permanence sur une journée, évite les va et vient, cohésion avec l'équipe enseignante) RPE
- Selon l'accord du 15 juillet 2019 entre FNO et AM quelques règles particulières : 50% du handicap (MDPH). Déjà fait par le passé. Cas spécifiques déterminés par les REE pour les enfants relevant de la MDPH.
- Demande de détecteur de CO2 dans les classes E
- --Raison : limiter la propagation du virus / augmentation de la concentration/ Parole à l'adjoint.
- Prolongement de l'étude jusqu'à 18h30 RPE

E: Non, compliqué. Maire: défavorable aussi.

RPE: Prévoir un trombinoscope «parents d'élèves» pour la rentrée prochaine et communiquer par l'intermédiaire du carnet de correspondance quelques jours avant chaque conseil d'école (pour poser les questions).

Sigle : M : mairie RPE : représentants des parents d'élèves E : Ecole PE : Parents d'élèves.

Secrétaire : Sophie Cislini

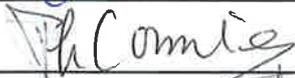
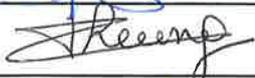
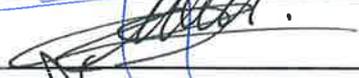
Je vous prie de croire en mes salutations les plus respectueuses et reste à votre entière disposition.

Thierry Chambon



Réunion du : 15 février 2022

Intitulé: Conseil d'école -

Nom Prénom, Fonction	Signature
Mimou Céline RPE	
SAUNOT Audrey RPE	
MORVAN Lisa RPE	
Di ROSA Severine RPE	
Nou ETIENNE RPE	
ANTUS GARY RPE	
ARGUAVIVA Lavinia RPE	
COMTÉ Philippe Enseignant	
LUBAT Vincent Enseignant	
GAZE Auror Enseignant	
CHEUNG Tatiana Enseignante	
ANDRIEU Jacques maître	
BRUNEAU Hervé Enseignant	
CISLINI Sophie Enseignante	
CHAMIBON Thierry Directeur	

ECOLE ELEMENTAIRE

1, Avenue de Camargue

30620 AUBORD

Tel. 04 66 71 14 70